



# Annie LE HOUÉROU, votre députée

4ème circonscription des Côtes d'Armor



VOUS INFORME

Avec

le Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen

25 Octobre 2012

## Sur les chiffres du chômage

### Quelles sont les populations les plus touchées par l'aggravation du chômage ?

Les chiffres des demandeurs d'emploi pour le mois de septembre publiés aujourd'hui par Pôle emploi et la DARES font état, comme il était prévisible, d'une hausse sensible des demandeurs d'emploi en catégorie A (+1,6 %, soit 46 900 demandeurs d'emploi sans activité supplémentaire). Celle-ci est de + 0,5 % pour ceux des catégories A, B et C. Sur un an, la progression est respectivement de +10,1 % et +8,3 %. Les jeunes sont plus particulièrement touchés (+2,2 % sur le mois).

**Ce n'est pas une surprise.** La hausse du nombre de chômeurs en France est continue depuis 2008 et particulièrement marquée depuis un an et demi.

### Quand la nouvelle politique de l'emploi du gouvernement produira-t-elle ses effets ?

C'est bien parce que nous connaissons la gravité de la situation du pays que **le gouvernement a agi rapidement, dès l'été dernier, pour remédier à la hausse du chômage.** Nous avons déjà pris des mesures ciblant les catégories les plus exposées au risque de chômage : les jeunes et les seniors.

Il faudra un peu de temps, mais **ces mesures porteront leurs fruits.** Dès le début novembre, les premiers **emplois d'avenir** seront signés pour répondre à la situation des jeunes sans emploi et sans formation. L'objectif ambitieux de 100 000 emplois pour 2013 sera atteint et mobilisera l'ensemble des acteurs concernés afin d'offrir à ces jeunes une première expérience professionnelle et une qualification, gages d'une insertion professionnelle durable.

Les partenaires sociaux ont rapidement conclu leur négociation sur **le contrat de génération.** Un projet de loi sera présenté dès le 12 décembre au conseil des ministres pour permettre son déploiement début 2013, avec l'objectif de 500 000 embauches de jeunes en CDI au cours des prochaines années et le maintien dans l'emploi de 500 000 salariés plus âgés.

## *Peut-il y avoir un compromis sur la sécurisation du travail ?*

Ces dispositifs seront complétés par la mise en œuvre concrète des réformes prévues dans la feuille de route sociale, mais également par les décisions du Gouvernement pour stimuler la croissance, restaurer la confiance, favoriser l'investissement et stabiliser la zone euro. Par ailleurs, la négociation pour une meilleure « *sécurisation de l'emploi* » a débuté avec la volonté d'aboutir à un accord d'ici la fin de l'année pour offrir une plus grande sécurité aux parcours professionnels, en conciliant la nécessaire adaptation des entreprises aux évolutions de l'activité et la légitime aspiration des salariés à plus de protection.

La politique de redressement de notre pays, qu'il s'agisse de maîtriser nos dépenses pour retrouver des marges de manœuvre, ou d'améliorer notre compétitivité, est **tout entière tournée vers un seul but : le retour de la croissance et de l'emploi.**